HAL
open science

Kalthoum Bornaz, des images pour la mémoire et pour l'avenir

Mathilde Rouxel

▶ To cite this version:

Mathilde Rouxel. Kalthoum Bornaz, des images pour la mémoire et pour l'avenir. Africultures, 2016. hal-01574328

HAL Id: hal-01574328

https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-01574328v1

Submitted on 13 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Kalthoum Bornaz, des images pour la mémoire et pour l'avenir.

Mathilde Rouxel

Africultures, 5 septembre 2016. URL: http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=13734

Cinéaste engagée pour le cinéma et pour la société tunisienne, Kalthoum Bornaz est décédée le dans le 3 septembre 2016. Retour panoramique sur sa filmographie et hommage à une réalisatrice toujours prête à s'exprimer et à se mobiliser au service de la liberté d'expression.

« Je suis née dans la médina de Tunis. Mes parents étaient très cinéphiles et nous emmenaient beaucoup au cinéma, au théâtre. J'étais tellement petite qu'on m'asseyait sur le siège encore replié. Je devais avoir quatre ou cinq ans, et je ne comprenais pas pourquoi moi je voyais les personnages et je les entendais, alors qu'eux m'ignoraient. Je ne comprenais pas pourquoi ils ne m'écoutaient pas quand je leur annonçais le danger qu'ils couraient ; j'étais très vexée »[1].

De cette fascination pour les personnages faits de lumière est née une cinéaste. Elle fut l'une des premières caméras féminines de Tunisie, aux côtés de Selma Baccar ou de Néjia Ben Mabrouk. À l'heure de sa disparition, il nous reste encore les films qu'elle a réalisés durant ses quarante ans de carrière ; des films qui méritent d'être présentés, à défaut d'être plus souvent rendus visibles.

Quarante ans d'images animées

Kalthoum Bornaz a d'abord fait des études de lettres avant de rejoindre l'IDHEC (ancienne FÉMIS) à Paris. À cette époque encore, seules les formations de scripte et de monteuse étaient ouvertes aux femmes ; elles étaient systématiquement écartées des métiers de l'image, jugés plus techniques et réservées aux hommes. Elle obtient son diplôme en 1968 et travaille un temps à la télévision française. De retour à Tunis, elle a choisi d'intégrer le milieu du cinéma en pratiquant ce qu'elle avait appris : elle travailla comme technicienne (scripte, monteuse, puis assistante à la réalisation) avec des cinéastes tunisiens et internationaux – Georges Vergès, Roman Polansky, Claude Chabrol, Nacer Khémir, entre autres. Elle se lance en 1984 dans la réalisation de son premier court-métrage, *Couleurs fertiles,* toujours inédit : exemple parmi d'autres de la lourde censure de l'ère Ben Ali, on lui demande par excès de zèle la suppression d'un discours grandiloquent de Bourguiba sur le cinéma. L'ayant utilisée comme pivot de son film, et par respect pour Bourguiba comme pour elle-même, Kalthoum Bronaz refusa de toucher à l'archive. Elle ne put jamais sortir son court-métrage officiellement.

Son film suivant, *Trois personnages en quête d'un théâtre,* est un moyen-métrage, un document entre documentaire et fiction réalisé sur le théâtre municipal de Tunis en 1988, alors menacé de destruction. Guimauve dix-neuviémiste posée au milieu de l'avenue Habib Bourguiba, ce théâtre aux formes jugées dépassées reprit vie dans les images de Kalthoum

[1] Propos de Kalthoum Bornaz recueillis par l'auteure, le 12 janvier 2016.

Bornaz, qui recréa pour l'occasion des archives devenues légendes : la reconstitution de la mort, sur scène, du grand chanteur populaire Ali Riahi joua un rôle certain dans l'éclatant succès du film. Le théâtre, dans lequel il fut projeté pour la première fois, fit en effet salle comble, ce qui le sauva de la destruction : l'âme du film s'est emparée du lieu, qui se dresse toujours, accueillant toutes les manifestations, au cœur du centre-ville.

À l'occasion de ce film, elle monta sa propre boîte de production, Les Films de la Mouette. Elle lui permit de produire ses deux films suivants, courts-métrages de fiction oniriques et poétiques : *Un Homme en or* (1993) suivit ainsi *Regard de mouette* (1991), conte fantasmagorique sur un artiste et sa muse. Elle poursuivit sa carrière avec davantage de films à valeur documentaire, à l'image de *Nuit de noces à Tunis* (1994) qu'elle réalisa pour Arte et qui présente le difficile quotidien des almées dans la Tunisie contemporaine. En 1996, c'est le patrimoine de Bourguiba qu'elle tente de sauver par ses images des projets de Ben Ali :

« Plus tard, j'ai fait un film sur la forêt d'El-Medfoun, dans la région de Sousse. El-Medfoun, ça veut dire celui qui est enfoui, celui qui repose à cet endroit. Mais la forêt d'El-Medfoun est avant tout une magnifique forêt, où s'est développé un écosystème remarquable. Elle avait été plantée par Bourguiba contre l'érosion maritime, l'effondrement des dunes et le recul du littoral. C'était un projet magnifique, et quand j'ai appris l'existence de cette forêt, je m'étais contentée de m'émerveiller une fois de plus de la grandeur visionnaire de Bourguiba. Mais lorsque j'ai appris que Ben Ali voulait la déraciner à grand renfort de bulldozers pour reprendre le terrain et y construire de nouveaux hôtels de luxe, j'ai décidé de réagir et de faire ce que je pouvais pour la protéger, c'est-à-dire un film. On est donc parti, avec une toute petite subvention, une toute petite équipe et un mauvais matériel, filmer ce qu'on pouvait de cette forêt – qui était fermée au public pour protéger les animaux qui y vivaient, donc on n'a pu filmer que de l'extérieur, mais je voulais garder une trace de ce patrimoine tunisien. Finalement, Ben Ali a sauté et il n'a pas eu le temps de mettre son projet à exécution ; la forêt existe toujours. »[2]

Films de résistance, films de mémoire, le cinéma de Kalthoum Bornaz s'est toujours montré politiquement et artistiquement engagé. En 2011, puis pour les élections de 2014, elle s'est mobilisée, toute caméra dehors, aux côtés de la société civile. Si elle n'a finalement malheureusement rien pu faire de toutes les images qu'elle a filmé de la Révolution, son enthousiasme n'est jamais retombé et elle n'a pas hésité à soutenir publiquement les élections et certains candidats en particulier. Militante active de la société civile, elle s'est ainsi proposée pour tracter, de porte à porte, pour inciter les Tunisiens à aller voter, et elle a réalisé des films documentaires pour soutenir les partis qui lui semblaient répondre à ses aspirations personnelles (voir à ce titre le portrait de Fadhel Moussa, *Fadhel Moussa, force et détermination* (2014), disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=cEjWWdWgRC0).

Kalthoum Bornaz fut aussi enseignante dans le supérieur, notamment à l'université de Gammarth.

***Keswa, le fil perdu* (1997)**

[2] Ibid.

Elle réalisa son premier long-métrage de fiction en 1997. *Keswa, le fil perdu* raconte l'histoire d'une journée de la vie de Nohza, jeune tunisienne partie à l'étranger pour fuir un mariage arrangé qu'elle a rejeté après avoir subi des violences de la part de son promis. Elle revient après une longue absence, à l'occasion du mariage de son frère. En Europe, elle s'est mariée, puis divorcée ; à son retour à Tunis, les traditions dans lesquelles on la replonge semblent l'enchaîner plus encore qu'auparavant, maintenant qu'elle s'est habituée aux coutumes occidentales qui font dès lors aussi partie de sa vie. La symbolique est subtile et amusante : à l'insistance de sa mère qui souhaiterait toujours la marier à celui qui avait été convenu lorsqu'ils étaient enfants répond les impraticables chaussons de tissus qui emballent mains et pieds de la jeune Nohza, nécessaires pour permettre au henné de s'imprimer sur sa peau.

Afin de renouer pacifiquement avec ses parents, Nohza fait en effet l'effort de se plier aux traditions ancestrales et accepte de revêtir la lourde *keswa* (robe brodée de fils d'argent) pour honorer le mariage de son frère. Engoncée dans le précieux tissu, ayant pris du retard dans ses préparatifs, Nohza manque le convoi qui conduisait toute sa famille à la cérémonie. Laissée seule à l'entrée de la maison – qui se referme sur elle – elle doit, par tous les moyens possibles, tenter de rejoindre la fête.

Cette histoire est tirée d'une expérience de Kalthou Bornaz elle-même ; oubliée sur le pas de la porte dans une tenue d'un autre temps, la question du poids des traditions (au sens propre comme au figuré) sur les épaules des femmes tunisiennes n'avait pu s'empêcher d'être posée. La symbolique de la *keswa*, robe dédiée aux festivités des noces, est lourde de sens : bien que l'absurde et le surréalisme qui entoure la course de Nohza vers la salle des fêtes offre au spectateur quelques instants de légèreté, le film traite bien de problèmes lourds – le mariage arrangé, les violences liées au genre, les problèmes provoqués par les questions d'honneur. Le film tire sa force de son onirisme, du besoin de ce personnage loufoque, incarné par Rim Turki (prix d'interprétation féminine au Festival International du Film du Caire en 1997) de dédramatiser le tragique de son abandon en provoquant une course folle avec la nuit – avec la vie, avec l'amour. Au fil de ses pérégrinations, la robe s'abîme : dans cette famille rendue à certains égards malheureuse et perdue dans ses traditions, Nohza personnifie elle-même cet accroc salutaire par lequel tout peut être repensé, voire discuté. Pleine de respect pour les traditions tunisiennes qui forgent la base de sa culture, Kalthoum Bornaz propose avec ce film une réflexion pleine d'humour sur la condition des femmes en Tunisie qui, à l'image de la mère de Nohza, endurent tout pour empêcher le système de dérailler.

***L'Autre moitié du ciel* (2008)**

Kalthoum Bornaz, pourtant, aimerait voir sa société changer. Lorsqu'elle met en scène ses deux jumeaux, Selim et Selima, dans son second long-métrage de fiction réalisé dix ans plus tard, *L'Autre moitié du ciel,* c'est une question épineuse qu'elle veut soulever. Les lois progressistes du Code du Statut Personnel (CSP) imposées à la société par Habib Bourguiba en 1956 visaient à l'instauration de l'égalité entre les hommes et les femmes dans de nombreux domaines – mais elles n'ont pas su améliorer le dossier de l'héritage des filles, sujet tabou des sociétés musulmanes. La stratégie du président, qui avait su faire accepter les bases du CSP en jouant sur les interprétations du Coran, n'était en effet pas applicable dans ce cas précis : le

texte (« au fils une part équivalente à celle de deux filles », verset 11 de la sourate 4 du Coran) est clair. Devant l'injustice qui demeure, peu de voix peuvent décemment s'élever ; dans ce contexte, le film de Kalthoum Bornaz apparaît comme un film résolument courageux.

« Je savais que ce serait un film difficile à faire. Ce fut même un film maudit, dont le résultat est raté. Je me suis documentée à fond. J'ai vu des théologiens, des sociologues, des juristes, de toutes sortes – athées, croyants. Tous – c'est ça qui est bizarre – me demandaient de laisser tomber ; c'est la seule chose sur laquelle ils se sont tous entendus. »[3]

Maudit, le film le fut dans sa production ; un changement de ministre à la Culture lui fit perdre une partie de ses subventions. Le montage, à Paris, fut confié à une jeune monteuse que Kalthoum Bornaz, coincée en Tunisie pour des affaires de financements, n'a pas pu assister ; si le message du film reste très fort et qu'il fut très bien reçu par une partie du public tunisien et international, la réalisatrice avouait encore récemment avec tristesse : « beaucoup de choses ont disparu, et le film, au final, est raté. Je suis très déçue et j'en souffre encore aujourd'hui »[4].

Le film raconte l'histoire de deux jumeaux, élevés contre son gré par un père distant et seul. Il garde un silence de plomb sur l'histoire de leur mère, l'amour de sa vie trop vite arrachée par la mort. En quête de repères comme de sens, les deux jumeaux tentent à la fois de percer le secret de l'identité de leur parente inconnue, et de trouver le chemin d'un avenir plus lumineux. La question de l'héritage apparaît en filigrane, et en écho à une série d'histoires personnelles vécues par les différents membres de cette famille. Selim veut émigrer ; Selima tente de se marier avec un secret admirateur issu des riches Émirats du Golfe ; leur père ne tolère plus la douleur de la disparition de sa femme et tombe gravement malade. Une histoire de famille comme une autre, qui soulève beaucoup des problèmes auxquels doit faire face, depuis longtemps, une Tunisie en crise : l'émigration, l'extrémisme religieux, et, parmi eux, l'inégalité des droits dans l'héritage des filles. Un film de son temps, donc, qui, pressentant les vagues populaires qui ont secoué le pays à partir de 2011, propose à la société de possibles alternatives, en pointant avec légèreté ses faiblesses et ses manques.

Kalthoum Bornaz venait de recevoir une aide de la part du ministère de la Culture tunisien pour écrire son nouveau long-métrage, un film qui devait réfléchir le moment révolutionnaire et faire revivre les soulèvements populaires que la cinéaste avait abondamment filmés en 2011. Il nous restera ses images, mémoires d'un temps et porteuses d'avenir, chargées de la puissance politique que détient la création auprès des publics attentifs. La plupart de ses films ont été déposés au ministère de la Culture tunisien ; ils n'attendent que le passage des chercheurs et des programmateurs pour être exhumés et reproposés à de nouveaux publics.

---

[3] Ibid.
[4] Ibid.